

## Résumé

### Présentation du projet

Le PAFHa est un projet de 8 millions d'euros, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Enabel sur 52,5 mois. Il vise à « Améliorer les revenus par un appui au développement de la filière halieutique ». Pour ce faire, il cherche à atteindre les 3 résultats suivants :

- R1. La conservation, la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques sont améliorées
- R2. La production halieutique (pêche et pisciculture) est développée par des pratiques durables
- R3. Les services techniques gouvernementaux et les organisations professionnelles sont impliqués dans le programme et leurs capacités sont renforcées.

Sa zone d'intervention comprend 120 campements et / ou villages de pêche des régions de Ségou et Mopti dans le Delta intérieur du Niger.

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de pêcheurs et pisciculteurs de ces 120 villages et campements ainsi que les mareyeuses, les transformateurs, les Organisations de professionnels de la pêche - OPP (pêcheurs et pisciculteurs) et les services techniques (centraux et décentralisés) de la filière dans les 2 régions d'interventions.

Le PAFHa développe une approche « gestion des partenaires » en travaillant à travers une série de conventions de subsides avec 3 partenaires publics (DNP, IER, CFPA de Molodo) et 3 ONG partenaires de mise en œuvre : CARE-Mali, G-Force et Wetlands International. Une convention supplémentaire devrait être signée avec la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des pisciculteurs et aquaculteurs du Mali (CONASCOPA) qui regroupe l'ensemble des pisciculteurs du Mali.

Cette revue à mi-parcours vise à apprécier la valeur des résultats atteints et l'ensemble du processus de mise en œuvre du « Projet d'appui à la filière halieutique » (PAFHa).

### Résultats

#### Pertinence

Le PAFHa est un programme pertinent, aligné sur les principales stratégies maliennes en lien avec le développement rural et la sécurité alimentaire, ainsi que sur les priorités de l'Union Européenne et la stratégie de coopération belge. Par ailleurs, il appuie une filière stratégique de par son importance économique et sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La manière dont le projet a choisi d'appuyer la filière est également judicieuse. La conservation du poisson est reconnue par l'ensemble des acteurs comme un des problèmes majeurs de la filière engendrant des pertes très importantes. Travailler sur l'amélioration de la manutention, sur la salubrité des espaces de débarquement, de transformation, de stockage et de commercialisation, sur l'approvisionnement en glace et le maintien de la chaîne de froid, ou des processus de transformation du poisson (fumage, séchage, salage...) est donc clairement une priorité.

De plus, la gestion des stocks halieutiques est reconnue comme l'autre facteur de blocage clé du secteur. Ceci justifie le développement de la deuxième composante du PAFHa.

Enfin, face à l'augmentation de la population et aux limites naturelles des stocks de ressources halieutiques qui engendrent un plafonnement des volumes de captures, le développement de l'aquaculture constitue une réponse additionnelle à la demande croissante en poissons.

Le projet est toutefois très ambitieux au regard des moyens et du temps à sa disposition. De fait, il couvre 2 filières distinctes -la pêche et l'aquaculture- avec pour chacune d'elle de multiples techniques d'exploitation différentes et des logiques très distinctes. Malgré leur pertinence, ceci implique des actions trop diverses et nombreuses : fumage, salage, fabrication de glace, mise en défens, ensemencement de mares, renforcement de Comité de pêche, pisciculture semi-intensive... ainsi qu'une multiplicité d'acteurs complexes à gérer. Cette diversité d'activités et de partenaires se traduit par la mise en œuvre de 7 conventions<sup>1</sup> de subside dont le suivi et la coordination est chronophage.

Par ailleurs, certaines connaissances notamment en termes de caractérisation des systèmes d'activités, de fonctionnement hydrologique du delta ou d'écologie halieutique manque pour bien cibler certaines actions.

### **Efficienc**

Le PAFHa est un programme efficient. Bien qu'il travaille dans un climat d'insécurité marquée, il parvient à être présent au niveau du terrain. De ce point de vue, l'intérêt du montage institutionnel du projet est à souligner. Le PAFHa fonctionne entre autres à travers une série de Conventions de Subsidés (CS) avec des partenaires locaux ou bien implantés dans le milieu malien. La qualité du partenariat avec la DNP et ses DRP est également à souligner.

De plus, les partenaires locaux, notamment les ONG travaillent à des coûts inférieurs à ceux de la plupart des partenaires techniques et financiers (PTF) permettant ainsi, malgré la multiplication des partenariats, de maintenir des coûts acceptables.

Enfin, le PAFHa a mis en œuvre un bon système de suivi-évaluation.

Toutefois, la multiplication des partenaires et des délégations de gestion impose un fort temps de suivi à l'équipe d'Enabel et limite son temps de réflexion stratégique.

La phase de démarrage du projet a pris un certain temps et peu d'activités ont été mises en œuvre durant la première année. A partir de l'année 2 et de la présence d'une équipe quasi complète, le rythme de mise en œuvre a connu une très nette amélioration mais le retard initial risque d'être difficile à combler. A mi-parcours, les activités devront certainement être priorisées et certains résultats revus à la baisse.

### **Efficacité**

Efficacité du PAFHa est satisfaisante bien qu'il soit peu probable qu'il atteigne l'ensemble des résultats qu'il s'est initialement fixés.

### **Transformation, conservation et commercialisation**

Le projet contribue à augmenter la qualité et l'hygiène du poisson frais et transformé (fumé et séché) en améliorant les processus de manutention, conservation, conditionnement et transport du poisson à travers la promotion de fours chorkor, la sensibilisation et la formation au traitement pré fumage (eviscerage...), ou encore l'introduction de nouveau matériel, plus hygiénique, de séchage de poisson. Il devrait prochainement aménager 5 sites des marchés au poisson de Ségou pour environ 200-400 mareyeuses, réhabiliter une partie

---

<sup>1</sup> Une en préparation avec la CONASCPA

du site de l'ODPADIN à Mopti, notamment son débarcadère et doter les mairies de Ségou et Mopti d'une unité de production de glace chacune.

Les modalités de transport de poissons -en casiers, en bacs isothermes ou autres- font également l'objet d'un travail de recherche développement. Par ailleurs, le projet travaille sur la possibilité de conserver le poisson capturé vivant dans des petites cages flottantes.

La conservation et l'hygiène du poisson sont effectivement améliorées à travers les pratiques proposées. Toutefois, l'ampleur du phénomène reste à consolider et l'impact des améliorations devra être analysé plus en profondeur. De fait, la transformation du poisson ne semble pas lui conférer de plus-value en soit. Le bénéfice principal est l'allongement de la durée de conservation du poisson. Le gain est très significatif puisqu'on parle de multiplier la durée de conservation de quelques semaines (1 à 3) à plus de 6 mois. Les pertes de poissons devraient donc être réduites considérablement.

### **Pisciculture**

L'appui au développement de la pisciculture cherche à définir des référentiels techniques piscicoles durables tant du point de vue technique, qu'économique et environnemental. Il englobe aussi bien des pisciculteurs privés disposant d'étangs que des plans d'eau communautaires. La rizipisciculture et la pisciculture en cage flottante font aussi l'objet d'un appui. Concernant les pisciculteurs privés, l'intervention a apporté à ce jour une expertise technique auprès d'un nombre limité de porteurs de projets ayant la capacité de financer la réalisation des étangs. En plus de l'accompagnement technique, le PAFHa fournit des intrants, notamment les alevins.

Un travail sur l'approvisionnement en alevins et la mise au point d'aliments pour poissons est en cours mais ne devrait pas totalement aboutir avant la fin du projet.

Peu de données de production sont encore disponibles et de nombreuses questions subsistent en lien avec la maîtrise du coût des alevins et des aliments. De plus, le projet ne s'attend pas à de bons résultats pour la campagne 2018-2019 car les pêches de contrôle ont montré que les alevins fournis avaient été de piètre qualité. Quels que soient les référentiels techniques mis au point il n'y aura pas le temps de passer à l'échelle. Une augmentation significative de la production piscicole ne doit pas être attendue avant une autre phase d'appui au secteur.

### **Gestion des ressources halieutiques**

En matière de gestion des ressources halieutiques, le PAFHa appuie des mises en défens de production en laissant des zones de pêche au repos l'espace de 1 à 3 mois entre fin décembre et début Mai. Une pêche communautaire est ensuite organisée sur une période d'environ 3 jours après laquelle le site redevient ouvert à la pêche individuelle. Durant la deuxième année plus de 40 sites ont été mis en défens. Une augmentation des volumes de capture y est attendue mais le niveau d'augmentation et les mécanismes par lesquels il sera acquis reste encore à mieux cerner.

### **Structuration de la profession**

De nombreux acteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture (services techniques gouvernementaux, collectivités locales et organisations professionnelles) sont impliqués dans le programme. Celui-ci contribue au renforcement de leurs capacités techniques et institutionnelles. Toutefois, ce renforcement constitue un processus en cours et doit encore être significativement renforcé pour pouvoir avoir un impact durable.

On note un début de formalisation et structuration des OPP partenaires. Toutefois, les liens entre OPP de base et OPP régionales sont encore lâches et les OPP rencontrées n'ont pu

présenter qu'une idée très générale des services qu'elles pourraient éventuellement offrir à leurs membres et de la manière dont ceux-ci pourraient être gérés durablement.

L'objectif de mise en place d'une interprofession n'est pas réaliste.

### **Impact prévisionnel**

Cette phase du PAFHa devrait générer un certain nombre d'effets qui auront un impact positif sur les bénéficiaires.

L'amélioration de la qualité hygiénique des poissons frais et transformés (à travers une amélioration du fumage, une plus grande disponibilité en glace, des conditions de commercialisation et de transport améliorées) permettra d'allonger la durée de conservation du poisson et devrait ainsi considérablement réduire les pertes de poissons.

Le travail sur les mises en défens devrait aboutir à une augmentation des captures de poissons ainsi qu'à une réduction des conflits, notamment due au travail de formalisation des règles de pêche. Certains indiquent également une répartition plus égalitaire du produit de la pêche à travers les communautés bénéficiaires, du fait de l'organisation sociale qui prévaut au moment de la pêche du territoire mis en défens.

Toutefois, certains effets devront être mieux caractérisés. Il faudrait en particulier mieux comprendre quels acteurs de la filière bénéficieront de la réduction des pertes de poissons. L'effet de l'amélioration de la qualité sur les prix ou les volumes de ventes devra être mieux cerné. De même, la répartition éventuellement mieux égalitaire du produit des pêches communautaires devra être analysée.

Par ailleurs, le travail de structuration de la filière et de renforcement de ses acteurs ne peut se concevoir qu'à long terme et au terme de la phase actuelle un travail conséquent demeurera en termes de renforcement des capacités des OP.

Plus globalement, au bout de cette phase du PAFHa, l'impact obtenu ne sera probablement pas aussi important qu'attendu, notamment concernant l'augmentation des revenus et la sécurité alimentaire.

Signalons enfin que, comme prévu lors de la formulation, l'impact de la sous composante pêche sera plus important que celui de la composante piscicole en termes d'augmentation du volume de poissons capturés.

### **Durabilité**

La durabilité du PAFHa est peu satisfaisante. La gestion et la maintenance des infrastructures et équipements (écloserie, unités de glace, four chorkor, observatoire des pêches, postes de vente...) n'est pas assez priorisé. De plus, des activités comme la pisciculture semi intensive ou la pisciculture en cages flottantes demandent des investissements élevés qui limitent leur diffusion et leur rentabilité.

Bien que la collaboration étroite du PAFHa avec les services techniques (DNP, DRP, DNSV, DRGR...) soit positive, une fois le PAFHa clôturé, la durabilité de leurs actions dépendra de la volonté politique des autorités maliennes et de leur capacité à doter l'administration du secteur de la pêche et de l'aquaculture des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Ceci paraît incertain.

Le projet a fait le choix de travailler sur la structuration des OPP principalement à travers un appui à la CONASCOPIA et aux représentants régionaux du Collectif National des OP de la Pêche au Mali. La MTR considère qu'un travail plus approfondi à la base, autour de la génération de services par les OPP pour leurs membres, est seul susceptible d'assurer la

durabilité des OPP. Ce travail sur la génération de services doit se traduire par une plus forte articulation entre les niveaux locaux régionaux et nationaux des OPP.

### **Genre, environnement, bonne gouvernance et synergies**

La contribution du projet à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique est positive. De même, on peut considérer que le projet contribue à renforcer les femmes en tant qu'acteur économique de la filière. Le bilan du projet en termes de promotion de la bonne gouvernance est également positif car il appuie l'émergence de nombreux espaces de concertation démocratiques et participatifs.

### **Synergies avec d'autres acteurs du domaine et d'autres secteurs de développement**

En plus d'Enabel, qui reste une référence pour la pêche et l'aquaculture, un certain nombre d'autres PTF travaille dans le secteur. Toutefois, les interventions dans les domaines halieutiques au Mali sont réalisées de manière relativement isolée, sans réelle connexion entre elles. De plus importantes complémentarités devraient être développées. De ce point de vue, il est notable que la DNP n'organise pas de réunion de concertation des acteurs du secteur.

Le PAFHa se tient au courant des activités développées par ces autres acteurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture mais le seul projet avec lequel il existe un dialogue régulier est le projet Jégé Ni Jaba.

### **Ressources, dispositifs organisationnels et efficacité**

La collaboration avec des partenaires locaux permet au projet d'être présent sur le terrain à un coût acceptable malgré le contexte d'insécurité dans lequel il évolue. C'est toutefois en partie le temps qu'il a fallu pour élaborer et signer les Conventions de subsides (CS) avec les partenaires locaux qui a causé les retards au démarrage du projet.

Par ailleurs, le contexte d'insécurité limite la dimension participative du projet et empêche une connaissance fine du contexte local.

## **Recommandations et enseignements**

En fin de rapport, une série de recommandations sont présentées pour la suite du projet de même que des enseignements applicables à d'autres interventions.

Les recommandations touchent à la stratégie de sortie et de finalisation du projet, les actions actuellement mises en œuvre ainsi que leurs modalités de mise en œuvre, le suivi et la capitalisation.

Les enseignements principaux portent sur :

- le besoin d'une connaissance fine du milieu sur lequel on intervient ;
- les logiques différentes concernant la pêche et l'aquaculture ;
- l'importance de calibrer un projet en fonction de ses ressources ;
- l'importance de prioriser la maintenance et la gestion des réalisations physiques dès le début d'un projet ;
- le besoin de concevoir la recherche développement sur le long terme ; et
- des principes méthodologiques à respecter.